



MÉMOIRE

Déposé dans le cadre de la consultation

*Vers une vision renouvelée,
intégrée et cohérente
en matière de
santé mentale,
itinérance et
dépendance*

5 juin 2026

Ville de
Saguenay

Contexte général

La Ville de Saguenay soumet son mémoire en matière de santé mentale, itinérance et dépendance afin de démontrer, au gouvernement provincial, le rôle clé qu'elle a jouée dans les dernières années. En effet, les différentes conséquences vécues dans le milieu en matière de santé mentale, d'itinérance et de dépendance ont demandé agilité, leadership, adaptation, concertation et coordination de nombreux acteurs afin d'avoir des réponses adaptées aux différents enjeux touchant à la fois les clientèles vulnérables, mais également les clientèles impactées.

Devant l'intensité et la croissance rapide des enjeux, l'appareil municipal a dû réagir rapidement, l'amenant à subir une très haute pression tant au niveau politique qu'au niveau administratif (ressources humaines, financières et matérielles de la Ville).

Forte de cette expérience et devant la nécessité d'agir, de façon structurée, la Ville de Saguenay a décidé d'entreprendre des démarches permettant une planification plus durable et efficiente dans sa gestion des enjeux en allant vers l'adoption d'un plan d'action en adéquation avec les efforts déjà mis en place par le réseau de santé et services sociaux et les nombreuses initiatives du milieu. Cela étant dit, il est impensable que la Ville de Saguenay puisse assumer seule les responsabilités financières requises pour agir concrètement sur ces réalités qui ont profondément changées notre Ville.

Objectif du mémoire

Ainsi, ce mémoire vise à offrir une photo de l'état de situation, à présenter des exemples d'initiatives et d'actions mise en place ainsi que de démontrer la nécessité d'avoir les moyens de ses ambitions afin de contribuer, de façon durable, à la qualité de vie de la population.

Avis relatif à la déclaration

La Ville de Saguenay déclare que le présent mémoire, déposé le 5 juin 2026 au gouvernement du Québec dans le cadre de la consultation *Vers une vision renouvelée, intégrée et cohérente en matière de santé mentale, itinérance et dépendance*, est de nature publique et peut être publié sur la plateforme *Consultation Québec*.

Table des matières

Contexte général	2
<i>Objectif du mémoire.....</i>	<i>2</i>
Présentation de la Ville de Saguenay	4
<i>Portrait du territoire.....</i>	<i>4</i>
<i>Portrait de la structure municipale.....</i>	<i>5</i>
<i>Champs de compétences des municipalités</i>	<i>5</i>
Portrait de l'itinérance à Saguenay	6
Analyse et constats en lien avec la santé mentale, l'itinérance et la dépendance ...	7
A. <i>Depuis la pandémie, les enjeux vécus par la Ville de Saguenay sont multiples.</i>	<i>7</i>
B. <i>Le portrait des enjeux vécus par la Ville de Saguenay diffère selon l'arrondissement :.....</i>	<i>9</i>
<i>Diagnostic local de sécurité des milieux de vie</i>	<i>10</i>
IMPACTS FINANCIERS SUR LA VILLE DE SAGUENAY	12
Rôle et responsabilités de la Ville de Saguenay vis-à-vis de l'itinérance	14
Enjeux, défis et problèmes identifiés.....	24
<i>Conséquences et enjeux dans la communauté désignée de Saguenay :.....</i>	<i>24</i>
Besoins identifiés* liés aux enjeux et pistes d'action	26
1. Soutien financier limité des municipalités auprès des organismes communautaires	26
2. La gestion des campements et des biens trouvés dans l'espace public	26
3. Détresse psychologique.....	26
4. Multi-addictions.....	27
5. Le logement.....	28
6. L'escalade de la violence chez les personnes en situation de vulnérabilité ..	28
Recommandations sur les pistes d'action	29
1. Initiatives, pratiques, projets et actions déjà en place dont les impacts ont été documentés et qui mériteraient d'être encouragées ou devraient recevoir un appui supplémentaire :.....	29
2. Initiatives, pratiques, projets ou actions qui ne sont pas encore développées, mais permettraient de répondre aux enjeux énoncés :.....	31
Conclusion	35

Présentation de la Ville de Saguenay

Portrait du territoire

La Ville de Saguenay a pour mission d'offrir des services municipaux de qualité et équitables, et d'assurer le développement cohérent de son territoire. Pour mener à bien sa mission, elle peut compter sur ses professionnels employés dans les différents services municipaux et arrondissements. Elle est également proactive à identifier les enjeux et problématiques sur son territoire, et à travailler de concert avec ses équipes, les partenaires du milieu et la communauté pour analyser ceux-ci et trouver des solutions durables. Elle agit comme facilitatrice et amène le milieu à se mobiliser, à considérer les besoins et particularités de chacun, à déployer des actions pour bâtir une vie communautaire dynamique, vivante et à l'image des citoyens, tout en veillant à ce que les environnements soient sécuritaires, accessibles et inclusifs.

Saguenay compte 151 946 habitants en 2026¹, sa superficie est de 1 165 km², soit plus de deux fois celle de l'île de Montréal. Saguenay fait partie du classement des dix villes québécoises les plus peuplées depuis 2006 et se retrouve au 8^e rang en 2021, tout juste devant Trois-Rivières et derrière Lévis. Ville fusionnée, sa population est répartie dans trois grands arrondissements (Chicoutimi, Jonquière, La Baie), auxquels sont intégrés des territoires périphériques (Canton-Tremblay, Laterrière, Shipshaw, Lac-Kénogami). Elle compte cinq (5) centres-villes. Chacun d'eux constitue un endroit unique, plein d'histoires, façonné par une architecture, un aménagement urbain et une culture populationnelle qui les caractérisent.

Les secteurs identifiés comme les plus défavorisés se retrouvent à l'intérieur du périmètre urbain, à proximité des centres-villes et des centralités. Plus particulièrement, c'est 14 % de l'ensemble du territoire de la Ville et 41,1 % du périmètre urbain qui se retrouve dans un secteur socialement très défavorisé, matériellement très défavorisé ou socialement et matériellement très défavorisés. La défavorisation matérielle et sociale a et aura pour effet d'influencer l'évolution des milieux de vie et de diminuer l'attractivité des secteurs centraux de la ville.

¹ Gouvernement du Québec, Données de population décrétées pour 2026, consulté sur le Web le 4 juin 2026, <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/decret-population>.

Portrait de la structure municipale

La Ville de Saguenay peut compter sur l'expertise de toute une équipe réunissant plusieurs centaines d'employés dans ses différents services :

- Direction générale
- Directions d'arrondissements (Chicoutimi, Jonquière et La Baie)
- Service d'Hydro-Jonquière
- Service des travaux publics
- Service des immeubles et des équipements motorisés
- Service des ressources informationnelles
- Service du génie
- Service de la culture, des sports et de la vie communautaire
- Service de sécurité incendie
- Service de police
- Service des ressources humaines
- Service des affaires juridiques et du greffe
- Service des communications
- Service du développement durable et de l'environnement
- Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Champs de compétences des municipalités

Au Canada, les pouvoirs se partagent entre trois paliers gouvernementaux : fédéral, provincial et municipal. Chacun des paliers répond aux besoins de la population en fonction de leurs champs de compétences. Au Québec, les champs de compétences des municipalités sont :

- La culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs;
- La production d'énergie et les systèmes de télécommunications;
- L'environnement;
- La salubrité;
- Les nuisances;
- La sécurité;
- Le transport;
- Et certaines mesures de développement économique local.

La population de Saguenay participe et contribue à l'enrichissement du sentiment de fierté d'une collectivité toujours plus grande et diversifiée. Les citoyennes et citoyens de la Ville de Saguenay s'impliquent activement dans l'amélioration de leur collectivité par

l'ouverture, l'inclusion et l'accessibilité de la Ville. Des valeurs portées et promues par sa Politique en développement sociale.

Saguenay combine le double statut d'une ville et d'une MRC. C'est donc en tant que tel que la Ville de Saguenay dépose, dans ce mémoire, le fruit d'une démarche de quatre ans qui lui a permis de mieux comprendre et connaître son territoire, ses habitants ainsi que ses enjeux, en plus d'identifier les pistes de solutions qui favoriseront l'amélioration des conditions de vie de sa population.

Portrait de l'itinérance à Saguenay

Les données issues des dénombrements provinciaux de 2018 et 2022 permettent de mieux comprendre l'évolution et les caractéristiques de l'itinérance au Saguenay–Lac-Saint-Jean et, plus précisément, à Saguenay.

En 2018, on recensait 134 personnes en situation d'itinérance visible dans la ville de Saguenay. Quatre ans plus tard, en 2022, ce nombre est passé à 231 personnes, soit une hausse de 72 %. Tandis qu'en date de 2025, le dénombrement a recensé une augmentation de 50,5 % par rapport à 2022. On parle dorénavant de 318 personnes. Cette progression est significative et illustre une réalité de plus en plus préoccupante pour la communauté saguenéenne, d'autant plus que le nombre réel observé par les partenaires du milieu est beaucoup plus grand que ce que relèvent les dénombrements, considérant les limites de ce type d'enquête.

Le portrait des personnes en situation d'itinérance à Saguenay, selon le dénombrement de 2022, révèle :

- Une majorité d'hommes, particulièrement dans la tranche d'âge 25-44 ans.
- Une présence de femmes et de jeunes adultes, souvent associés à des parcours d'itinérance plus récents.
- Des facteurs contributifs multiples, incluant la perte de logement, les problèmes de santé mentale, les dépendances et les ruptures familiales.
- Une part non négligeable d'itinérance cachée, où les personnes se déplacent entre les domiciles de proches ou des hébergements temporaires, sans apparaître immédiatement dans l'espace public.
- Une augmentation des séjours prolongés en itinérance et une plus grande diversité des lieux de nuit (ressources d'hébergement, refuges temporaires, espaces extérieurs, hébergement chez des tiers).

Par ailleurs, les données qualitatives recueillies auprès des organismes et partenaires locaux mettent en lumière :

- Une pression croissante sur les ressources communautaires et institutionnelles qui doivent répondre à des besoins plus complexes avec des moyens limités et des financements incertains.
- Une plus grande visibilité de l'itinérance dans les secteurs centraux des arrondissements de Chicoutimi et Jonquière, générant des enjeux de cohabitation dans l'espace public.
- Une présence de personnes en situation d'itinérance en émergence dans le secteur de l'arrondissement de La Baie.
- Plus de nouvelles personnes en situation d'itinérance dans la ville (ex. : en situation de précarité financière menant à une limitation de l'accès au logement), s'ajoutant à celles qui vivent des épisodes plus chroniques.
- Des nouveaux phénomènes, tels que la hausse du nombre de personnes habitant dans un véhicule.
- Un niveau de résilience et de progression dans le processus de désaffiliation qui amène plus d'individus à se résigner, à perdre l'envie de lutter, perdre confiance en leurs capacités et, à ne pas s'engager dans des démarches actives.

Analyse et constats en lien avec la santé mentale, l'itinérance et la dépendance

Chez les personnes en situation de vulnérabilité (itinérance, dépendance, santé mentale) – Hausse des problèmes de comportements délinquants, incivilités, désinhibition, désaffiliation, déviance sexuelle, méfaits, comportements ancrés plus profondément, etc. L'accès aux services est limité, les hébergement/refuges/lits de crise sont pleins (liste d'attente); idem pour les services de thérapie en dépendance et toxicomanie.

Chez les personnes impactées – Intolérance, sentiment d'impuissance et de ne pas être écoutées ou entendues ou considérées dans leurs problèmes, enjeux économiques (perte d'employés, perte de clients, achat équipements de sécurité, etc.).

PORTRAIT DES RÉALITÉS RETROUVÉES À SAGUENAY

A. Depuis la pandémie, les enjeux vécus par la Ville de Saguenay sont multiples.

En voici un aperçu :

- Avant, la ville n'était pratiquement jamais interpellée sur le sujet ou enjeux en lien avec l'itinérance (mis à part le soutien financier annuel aux organismes);
- Avec la pandémie, le phénomène a explosé. Lorsque tous les commerces étaient fermés, les seules personnes visibles étaient celles dans la rue et cela les a mis en évidence;
- Par conséquence, la Ville a commencé à être interpellée (par les citoyens, les commerçants, les propriétaires d'immeubles résidentiel et commercial, par les partenaires du milieu et par ses services municipaux) et a dû se doter d'une structure à l'interne en plus de prendre un leadership ou une coordination d'actions dans différentes situations. Entre autres, notons :
 - Plus d'occupation des espaces publics et privés : enjeux de salubrité, hygiène du milieu, encombrement, déchets, défection, matériel de consommation;
 - Plus de campements de fortune sur les terres publiques, mais aussi occupation de terrain privé (plaintes à la Ville ou demandes d'aide) et augmentation du nombre de campements localisés à proximité de clientèles vulnérables (enfants, etc.) ou exposant divers risques;
 - Enjeux de cohabitation et problématiques d'occupation dans les espaces publics (bibliothèques, places publiques) au niveau des commerçants, des propriétaires d'immeubles (résidentiel ou commercial), des citoyens et des bâtiments municipaux, amenant une hausse des plaintes;
 - Beaucoup de bris, vandalisme, feux (poubelles, toilettes chimiques, boisés, etc.);
 - Plus de consommation de drogues à la vue de tous, dans les lieux publics, plus de matériel de consommation trouvé dans l'espace public, et une augmentation marquée du nombre de seringues trouvées dans des lieux publics (parcs, etc.) et d'événements où des citoyens se sont piqués accidentellement avec une seringue présente dans des espaces publics;
- Toutes ces démarches nécessitent la mobilisation de plusieurs services municipaux : Immeubles, Environnement, Travaux publics, Culture, sports et vie communautaire, Arrondissements, Communications, Cabinet, SST, Sécurité incendie, Affaires juridiques, Finances, Ressources humaines, etc.;
- Beaucoup de questionnements sur les rôles et responsabilités de chacun des partenaires. La Ville a dû analyser et réfléchir à propos des phénomènes émergents, des changements vécus dans son milieu et des impacts et conséquences sur ses rôles et responsabilités;

- Du côté des partenaires, tous sont débordés par l'opération, donc plus souvent qu'autrement en réaction aux problématiques plutôt que d'agir en amont pour prévenir.
- La Ville de Saguenay a dû soutenir financièrement les actions devant être mises en place pour réduire, contrer, éliminer, prévenir, intervenir sur ces situations sans financement ou soutien gouvernemental.

En août 2025, la Ville de Saguenay a adopté une résolution confirmant qu'elle allait élaborer un plan d'action municipal en matière d'itinérance pour structurer ses actions. Les travaux ont débuté en 2026 et la Ville a besoin d'un soutien financier de la part du provincial pour soutenir la mise en œuvre de celui-ci afin maximiser les retombées positives dans le milieu.

B. Le portrait des enjeux vécus par la Ville de Saguenay diffère selon l'arrondissement :

- **Arrondissement de Chicoutimi** : dans les cinq dernières années, divers enjeux de sécurité ont été identifiés dans des secteurs ciblés, dont le centre-ville de Chicoutimi. Entre autres, des données recueillies par le Service de police de Saguenay, à l'été 2022, corroborent le fait que le sentiment de sécurité des citoyens, des commerçants, employés municipaux a diminué dans ces secteurs. Divers problèmes rencontrés (itinérance, santé mentale, consommation, dépendance, déviance) ont contribué à favoriser la commission d'actes délinquants, d'incivilités et de violence.

Cela a amené la Ville de Saguenay à s'adapter rapidement pour rendre plus sécuritaires ses milieux de vie, entre autres, par la mise en œuvre de diverses initiatives et projets.

Chicoutimi est un arrondissement central, dans lequel il y a une concentration de services régionaux (hôpital régional et services psychiatriques, cour municipale, palais de justice, Maison pour sans-abris, centre jeunesse, etc.). Aussi, les statistiques révèlent que 80 % des appels au Service de police en lien avec les problématiques concernent l'arrondissement de Chicoutimi, le centre-ville plus précisément, et concernent la santé mentale et l'itinérance visibles principalement (même s'il y a de l'itinérance cachée également). Finalement, cet arrondissement a un pourcentage plus élevé de la population vivant dans la pauvreté au centre-ville de Chicoutimi que la moyenne pour le RMR de Saguenay.

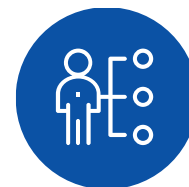
- **Arrondissement de Jonquière** : concentration de services en traitement des dépendances (CRD). Itinérance cachée majoritairement (bien qu'il y ait aussi de l'itinérance visible). Cet arrondissement a également un pourcentage plus élevé de la population vivant dans la pauvreté que la moyenne pour le RMR de Saguenay. Il y a absence de services de refuge de nuit et de halte-climatique (ou centre de jour) pour les personnes en situations d'itinérance.
- **Arrondissement de La Baie** : itinérance de plus en plus présente de façon visible et des problématiques de cohabitation. Il y a absence de services de refuge de nuit et de halte-climatique (ou centre de jour) pour les personnes en situation d'itinérance.

Diagnostic local de sécurité des milieux de vie

Les phénomènes prenant de plus en plus d'ampleur, la Ville de Saguenay a reçu une subvention du Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS). Ce levier lui a permis d'effectuer un diagnostic local de sécurité des milieux de vie sur l'ensemble de son territoire, de 2023 à 2025. Cette démarche n'était pas une recherche à prétention scientifique, mais une opportunité de procéder à une analyse systémique pour connaître le milieu de vie, et ce, afin d'établir un portrait des problèmes ainsi que des causes.

Le diagnostic a porté sur quatre éléments :

- Constat de la situation sur diverses problématiques;
- Des hypothèses sur les causes possibles;
- Des types d'actions et d'interventions souhaitables;
- Pistes d'actions et d'interventions.



Dans le cadre de cette démarche, des entretiens semi-dirigés ont été réalisés auprès de 342 personnes, dans tous les secteurs d'activités, sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Faits saillants ressortis du diagnostic – Les facteurs explicatifs et contributifs systémiques pouvant mener à l'itinérance :

- **la situation économique difficile** (augmentation des gens en vulnérabilité économique, détresse psychologique);
- **la pénurie, coûts exorbitants et évictions de logements** (personnes avec travail qui vivent dans leurs autos ou logements temporaires, évictions pour cause de problèmes de toxicomanie/comportement, etc.);

- **les problèmes et traitement des dépendances** (fermeture de centaine de lits et sous-financement des centres de traitement des dépendances, liste d'attente jeunes/adultes);
- **les troubles de comportements et de santé mentale** (désaffiliation sociale, absence d'inhibition, comportements déviants exacerbés);
- **la fermeture de résidences de personnes âgées** contribuant à l'augmentation des personnes âgées dans les ressources d'hébergement, les refuges ou à la rue et coût élevé des RPA (d'ici 2040, environ 26 % de la population aura plus de 65 ans);
- **la fermeture ou le changement de vocation de maisons de chambres** dû à la complexité des enjeux liés aux multiples clientèles vulnérables, aux enjeux de cohabitation et au manque de ressources pouvant les soutenir dans ces défis;
- **les établissements carcéraux** : diminution de références vers les maisons de transitions ainsi que la possibilité de créer des liens sociaux avec les détenus et de pouvoir préparer leur sortie de prison en amont;
- **les sorties des prisons, centres jeunesse, hôpitaux psychiatriques, ressources intermédiaires** sont un enjeu;
- **les trous de services** : pour les personnes impactées par la hausse de ces phénomènes dans le milieu (commerçants, propriétaires d'immeubles, citoyens).

DÉFIS SOCIAUX ET DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE : STATISTIQUES 2025 DU SERVICE DE POLICE DE SAGUENAY (SPS)

Dans son plus récent rapport d'activités 2025, le SPS a fait face à une hausse soutenue des appels de nature psychosociale. En effet, 137 personnes ont fait l'objet d'une prise en charge, incluant une prise de contact, des interventions faites par l'équipe UNIS (policier jumelé à un intervenant social du CIUSSS) et l'équipe SAPORA (policier jumelé à un travailleur de rue), ainsi que des démarches coordonnées auprès de professionnels.

Plusieurs collaborations structurantes ont été consolidées, notamment avec le CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean (département de psychiatrie légale entre autres) ainsi qu'avec le Programme d'accompagnement justice et santé mentale.

UNIS en chiffres

1 123

interventions auprès de
citoyens de tous âges

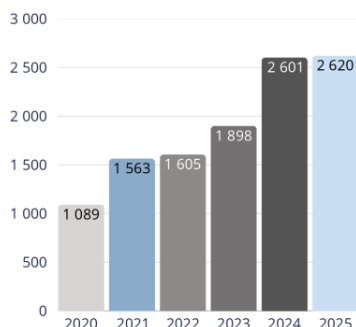
19 - 40 ans

est la tranche d'âge ayant requis
le plus de soutien

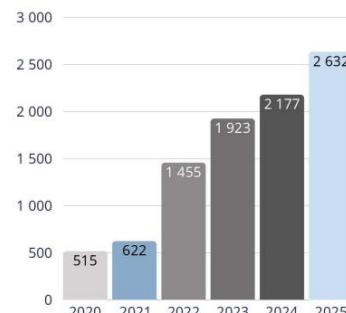
52 %

des interventions concernent des
intentions suicidaires

DÉPLACEMENTS POLICIERS - ÉTAT MENTAL PERTURBÉ



DÉPLACEMENTS POLICIERS - PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE



Concernant les enjeux liés à l'itinérance, la complexité de l'enjeu se traduit par une demande accrue d'interventions policières. Entre 2024 et 2025, le nombre de cartes d'appel liées à l'itinérance est passé de 2 177 à 2 636, soit une augmentation de 20,9 %, illustrant une pression croissante sur les services policiers. Malgré cette hausse marquée des interventions, la criminalisation associée à ces situations demeure stable, traduisant une volonté claire d'intervenir autrement que par la judiciarisation.

Le SPS privilégie une intervention adaptée, centrée sur les besoins de l'individu et réalisée en étroite collaboration avec les partenaires communautaires et institutionnels. Cette approche vise à éviter la criminalisation des personnes en situation d'itinérance lorsque des solutions alternatives sont possibles.

IMPACTS FINANCIERS SUR LA VILLE DE SAGUENAY



Les impacts financiers sont grands pour la municipalité. Dans le cadre d'un exercice mené par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et visant à documenter les coûts liés à l'itinérance, la Ville de Saguenay a amorcé une évaluation des coûts. Cependant, tous les impacts financiers n'ont pu être quantifiés. Voici un aperçu des éléments pour lesquels la municipalité a été en mesure d'évaluer :

- Montant investi en soutien direct, financier ou matériel, aux organismes œuvrant en itinérance :
 - Montant total des subventions municipales de soutien au fonctionnement des organismes œuvrant en itinérance : 633 000 \$ octroyés pour 2026;

- Valeur matériel ou soutien direct offert : 1 000 \$ en 2025;
- Coûts liés à l'accompagnement d'organismes en itinérance (ex. : relocalisation de la halte-climatique de la Maison pour sans-abris, approches auprès du voisinage pour favoriser une cohabitation harmonieuse, médiation citoyenne, etc.), à l'ajout de mobiliers urbains (ex. : tables, bancs), d'immobilisations (ex. : bureau d'intervention à la bibliothèque, blocs sanitaires), d'aménagements (ex. : ajout d'éclairage, élagage d'arbres), d'équipements (ex. : dons équipements de loisir, chaises) ou de services liés à l'itinérance (ex. : espace de rangement pour les biens trouvés dans l'espace public ou campements de personnes sans domicile, toilettes chimiques) : jusqu'à 50 000 \$ (excluant les coûts liés aux aménagements, à la location de toilettes, aux mobiliers urbains qui n'ont pu être calculés);
- Nombre d'employés municipaux dédiés en tout ou en partie, aux enjeux d'itinérance :
 - Service de la culture, des sports et de la vie communautaire :
 - Division communautaire et développement social : 1 employé à temps plein et 1 employé à temps partiel;
 - Division arts, culture, bibliothèques : 2 agents de sécurité à temps plein;
 - Service de police : 4 agents UNIS, 1 agent SAPORA, 1 conseillère en intervention psychosociale (approximativement 874 600 \$ en salaires et avantages sociaux);
 - Service de sécurité incendie :
 - Division gestion des risques et résilience : environ 100 heures annuellement, soit approximativement 5 000 \$;
 - Division interventions : attribuable à l'augmentation du nombre de sorties pour des feux à ciel ouvert, associés aux personnes en situation d'itinérance (on estime entre 40 et 60 appels par année), ce qui peut engendrer une dépense d'environ 20 000 \$ annuellement sur les opérations régulières (matériel, diesel, temps-homme, etc.);
 - Service de travaux publics : 6 employés ponctuels, soit 1 contremaitresse, 1 horticultrice, 1 jardinière, 3 étudiants;
- Montant dépensé en matière de services juridiques : jusqu'à 25 000 \$;
- Aperçus des coûts indirects liés à l'itinérance (ex. : gestion des plaintes, coordination interservices, aménagements temporaires, gestion de crise, etc.) : minimum 200 000 \$ annuellement.

En résumé, les impacts financiers sont importants pour la Ville de Saguenay avec des **dépenses liées à l'itinérance, la dépendance et la santé mentale de plus de 1,8 millions \$** et elle ne bénéficie d'aucun financement gouvernemental pour la soutenir et faire face à ces phénomènes grandissants.

La municipalité a, jusqu'à maintenant, dû assumer la plupart des coûts d'opération et est à la recherche active de financement pour assurer la pérennité de certains projets essentiels ainsi que pour la mise en œuvre de son futur plan d'action en matière d'itinérance.

Rôle et responsabilités de la Ville de Saguenay vis-à-vis de l'itinérance

1. **Les compétences municipales sont :** la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs; la production d'énergie et les systèmes de télécommunications; l'environnement; la salubrité; les nuisances; la sécurité; le transport; et certaines mesures de développement économique local.

- **De ce fait, la Ville peut agir sur les conséquences liées aux enjeux :** salubrité, sécurité des personnes, aménagement des milieux de vie, médiation citoyenne, nettoyage/démantèlement de campements, distribution ou diffusion d'information, financement des organismes, etc.);
- **Mais, elle agit moins directement sur les causes :** santé mentale, dépendance, transition centres jeunesse, établissements carcéraux, santé, législation provinciale/fédérale, etc.

2. Le gouvernement du Québec a produit un **document d'orientation sur les rôles et responsabilités en matière d'itinérance** dans lequel il y a inscrit celui des municipalités. La Ville de Saguenay a analysé ces responsabilités et souhaitent partager ce qu'elle fait déjà et ce qui serait souhaitable de faire dans l'avenir.

En prémisses au tableau ci-dessous, il convient de souligner que la Ville a adopté une résolution, en août 2025, afin de s'engager officiellement à l'**élaboration d'un plan d'action en matière d'itinérance (VS-CE-2025-723)**.

Elle a débuté ses démarches qui incluront, mais sans s'y limiter, une analyse diagnostic, des activités de consultation, et la rédaction du plan d'action. Cela permettra de démontrer tout le travail accompli jusqu'à maintenant que l'on doit pouvoir consolider, bonifier et adapter en fonction des prochaines **démarches de consultations** qui permettront de mener vers le plan d'action.

Ainsi, la Ville recherche activement des **pistes de financement pour les initiatives, projets, programmes et/ou actions** qui feront partie intégrante de son futur plan d'action. En ce sens, sa principale **demande au gouvernement provincial est d'obtenir un soutien financier pour favoriser la mise en œuvre du plan et la réalisation des actions y étant associées**.

À noter qu'il s'agit d'un aperçu et non d'une liste exhaustive.

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
PRÉVENTION		
Assurer une vigie active de l'offre de logements salubres et sécuritaires	Certaines situations ont amené la Ville à s'impliquer lorsque des propriétaires l'ont interpellée à propos de problématiques de sécurité. Le type d'implication était : - Planifier une rencontre avec les acteurs impliqués ou pertinents à la problématique; - Faire la liaison entre les acteurs; - Mettre en contact les demandeurs avec les intervenants du milieu. Ex. : problématiques dans la maison de chambres située sur la rue Labrecque et les HLM de l'OMH. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie (mobilisation, coordination, suivis, etc.).	Ce type de situation fait partie maintenant de notre réalité et notre implication est incontournable, car sans la Ville pour réunir les partenaires, c'est très difficile pour des propriétaires d'immeubles d'être entendus et de trouver des solutions autres que de changer la vocation de leur immeuble ou type d'habitation. Le financement d'une ressource pouvant coordonner l'ensemble de ces rencontres est incontournable.

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
Planifier le déploiement de l'offre de logement sur son territoire	Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme travaille en collaboration avec les partenaires du milieu pour mieux connaître les besoins et être en mesure d'orienter le déploiement de l'offre de logement sur son territoire.	- Identifier les types d'habitation répondant à une clientèle vulnérable, marginalisée, à risque d'itinérance ou en situation d'itinérance; - Évaluer les besoins selon les organismes; - Rechercher et documenter les types de modèles d'hébergement existants au Québec, au Canada ou ailleurs; - Voir avec les partenaires et la Ville comment il est possible de répondre aux besoins et quels types d'hébergement ou d'habitation devrait être implantés sur le territoire.
Faciliter et accélérer la réalisation de projets d'habitation, tout en favorisant la planification conjointe	La Ville de Saguenay s'implique activement dans le développement de logements sociaux et abordables, notamment en appui à des projets portés par différents partenaires (ex. : Unitainés, Loge M'entraide, Habitations CODERR, Habitations Saint-Joachim). Toutefois, les ressources financières disponibles demeurent limitées et doivent être réparties entre plusieurs initiatives.	La réalisation de certains types de projets, en particulier les formes d'habitation alternatives destinées à des clientèles plus vulnérables, repose sur la présence de porteurs de projet ou de promoteurs prêts à en assurer la mise en œuvre. Dans ce contexte, même lorsque des programmes de financement existent, la Ville ne peut, à elle seule, assurer la concrétisation de ces projets sans la mobilisation d'acteurs du milieu.
Collaborer à l'implantation des différents services offerts auprès des PSI liés aux compétences municipales	Différents rôles sont pris selon les dossiers : leader, facilitateur, liaison, etc. Exemples : - Mesures spécifiques lors de grands froids ou grandes chaleurs, fournitures de matériel, de locaux, etc.; - Fournir un bureau et un intervenant à la bibliothèque pour des interventions; - Concevoir et distribuer la carte d'accès à l'eau et aux sanitaires;	Depuis quelques années, la Ville est amenée à collaborer et/ou contribuer dans des domaines hors de ses champs de compétences municipales dû à l'évolution des enjeux sociaux et au manque de clarté dans les rôles et responsabilités. Ces implications sont justifiées et nécessaires, mais elles nécessitent des ressources humaines et financières pour

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
	- Ajustement des heures d'ouverture des blocs sanitaires, et des bibliothèques; - Ajout de toilettes chimiques; - Augmentation des entretiens dans les espaces publics et dans les bâtiments municipaux, etc.; - Lorsque des enjeux sont survenus, la Ville a collaboré pour valider la nécessité et les possibilités de mettre en place des halte-chaleurs (ex. : évaluation des coûts en services et immobilisations pour disposer une roulotte); - Aide à la relocalisation du centre de jour (halte-chaleur) de la Maison pour sans-abris de Chicoutimi afin d'augmenter la capacité d'accueil; - Discussions entre la Ville et le CIUSSS pour arrimer les plans de mesures d'urgence pour définir les types d'interventions possibles, quand elles peuvent ou doivent être déployées ainsi que les rôles et responsabilités selon les cas.	lesquelles le seul pouvoir de taxation des villes ne peut justifier les investissements requis. Aussi, lorsque la Ville tente de répondre aux besoins par l'adaptation de son offre de services, elle peut être victime de vandalisme qui impacte le service, et finir par retirer le service dans certains cas (ex. : toilette chimique incendiée dans l'autogare). Pour finir, il y a des coûts financiers et humains pour la municipalité qui l'assume dans ses budgets.
Aménager l'espace urbain en tenant compte de la réalité des PSI	Exemples : - Ajout d'infrastructures pour accès à l'eau et aux sanitaires, etc. La Ville doit prendre en considération le design urbain en prévention de la criminalité, par conséquent, lorsqu'il y a des enjeux, il discute avec les citoyens et modifie ou améliore ses espaces et son mobilier urbain afin de prévenir des problématiques de sécurité, répondre aux besoins exprimés et favoriser une cohabitation sociale harmonieuse, tout en répondant aux critères de sécurité. Exemples : - Tenue de comités d'experts ponctuels pour un parc très fréquenté par les PSI qui a mené à rencontrer l'arrondissement, l' élu du secteur et l'architecte paysagiste de la	Offrir aux villes et leurs professionnels d'une formation sur les approches CEPTED (prévention par le design urbain) en prévention de la criminalité. Des financements permettant l'implantation d'infrastructures adaptées pourraient permettre l'accélération des modifications requises afin de rendre les environnements moins criminogènes.

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
	Ville pour mieux répondre aux besoins et enjeux de sécurité dans ce parc; - Sensibiliser l'architecte-paysagiste du Service du génie sur les types d'aménagement répondant aux besoins des PSI et diminuant les risques.	
S'assurer que les règlements municipaux et leur application tiennent compte de la réalité des PSI	Élaboration de procédures internes pour la gestion des campements sur le domaine public et privé ainsi que la gestion des biens trouvés dans l'espace public. Cette procédure est en constante évolution et doit être adaptée lorsqu'il y a de nouveaux intrants ou nouvelles situations (ex. : jurisprudence, lois ou normes provenant d'autres ministères, sites patrimoniaux ou archéologiques, etc.); Nécessite d'obtenir des avis juridiques sur les questions légales et de droits; La Ville a dû modifier des panneaux d'identification de parcs pour ajouter des pictogrammes d'interdiction (pour faciliter le travail des policiers dans l'application de la réglementation).	Demande une vigie des dossiers de jurisprudence et des cas particuliers ailleurs au Québec (ex. : des démantèlements massifs). Dans certaines circonstances, une collaboration avec des ministères seraient souhaitables pour mieux adapter les mesures (ex. : lorsqu'il y a des campements dans des espaces considérés comme des sites archéologiques ou patrimoniaux).

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
Participer activement aux instances de concertation locale et régionale en itinérance dans l'identification et l'évaluation des besoins	La Ville siège sur les instances de concertation du CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean en itinérance. Elle participe aussi à des cellules opérationnelles (au besoin), des sous-comités de travail, etc. La Ville a effectué une présentation à la Conférence administrative régionale en développement social (CAR-DS) afin d'adresser ses enjeux aux différents ministères. Siège sur la communauté de pratique municipale en itinérance : - Meilleures pratiques; - Vigie de la jurisprudence, cas particuliers au Québec et au Canada; - Recherches et projets; - Présentation Défenseure fédérale du droit au logement et rapport sur le droit au logement des personnes en situation d'itinérance; - Échanges et discussions sur des initiatives diverses, enjeux municipaux, rôles et responsabilités; - Collaboration pour des campagnes de sensibilisation; Participe à d'autres instances de concertation au besoin (ex. : Sommet en itinérance de l'UMQ).	Tous acteurs (ministères, municipalités, organismes, etc.) ont des leviers qu'ils doivent mettre en commun pour prévenir et lutter contre l'itinérance. Il faut que les instances de concertation menées par le CIUSSS prennent en considération les problématiques vécues par la Ville (services municipaux, citoyens, commerçants, gestionnaires d'immeubles, etc.) et les conséquences dans les milieux de vie. Pour ce faire, la structure de concertation principale dans la communauté désignée de Saguenay devrait inclure des acteurs intersectoriels et des ministères afin de travailler les enjeux de façon systémique et mettre en commun les leviers de chacun. À la suite des États généraux en itinérance en octobre 2024, la Ville a procédé à la signature de la déclaration commune en faveur des personnes en situation d'itinérance, d'exclusion sociale et de pauvreté (VS-CM-2025-73).
Apporter un soutien, notamment logistique et financier, aux actions des partenaires, en lien avec les compétences municipales	Soutien logistique : - Accompagnement pour relocalisation, recherche de locaux, etc.; - Liens interservices municipaux (validation, information, permis, offres de services, etc.); Soutien financier : - Lien avec les instances décisionnelles de la Ville (directions, élus, commissions, etc.);	

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
	- Soutien financier lié à la Politique de reconnaissance : les OBNL sont financés à la mission; - Implication du personnel municipal lié aux actions de la concertation (ex. : culture, sports et vie communautaire, travaux publics, police, arrondissements, immeubles, etc.); - Contrat pour agents de sécurité dans des bâtiments régulièrement fréquentés par les PSI; - Achat de matériel de sécurité : caméras, EPI, etc.; - Location de toilettes chimiques pour répondre aux besoins des PSI (toilettes vandalisées, brûlées, etc.); - Convention de gestion ou de partenariat pour des projets d'intervention, de prévention et de sensibilisation (projet d'intervention bibliothèque, TAPAJ, sociocommunautaire, etc.).	
RÉDUCTION		
Participer à la recherche de sites pour de nouveaux projets/services ou le déplacement de services existants	- Alimenter le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme quant aux besoins de relocalisation et projets du milieu communautaire pour offrir des services aux clientèles vulnérables. - Assurer une réflexion globale sur l'aménagement du territoire et, au besoin, identifier des enjeux potentiels et mettre en place des mesures préventives et correctives pour assurer la sécurité des milieux.	
	Accompagner les organismes communautaires avec Promotion Saguenay dans la recherche de locaux ou de terrains et faire le lien avec l'arrondissement, la direction et l'urbanisme, au besoin.	
	Sensibiliser à la nécessité d'une mixité sociale et inclusive et participer aux	Prendre en considération un continuum de services qui atténuera ou diminuera les

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
	réflexions stratégiques sur la répartition des services dans des secteurs donnés.	facteurs de vulnérabilité de la personne à risque. Éviter de ghettoïser des secteurs avec une concentration de vulnérabilité (encourager la mixité).
Entretien des espaces publics et prévention des incendies (squats et campements)	- Le Service de sécurité incendie a participé à des comités du protocole grand-froid pour conseiller et identifier des recommandations pour les interventions auprès des habitants de campements. - Il est intervenu dans des situations de squats d'édifices privés désaffectés et a collaboré avec d'autres services et partenaires pour sécuriser les espaces. Il a également formé les travailleurs de rue à mieux identifier les divers risques et à comment les prévenir. Il a établi une collaboration avec eux pour les soutenir au besoin. - Le Service de police a répertorié tous les campements sur le territoire encore actifs l'hiver. D'autres services municipaux peuvent être interpellés à différents moments de l'année concernant les campements, squats versus l'entretien des espaces. - Les procédures de gestion des campements et biens trouvés dans les espaces publics a permis de définir les besoins d'entretien et niveaux d'intervention des travaux publics. - Certaines situations ont amené à rehausser le niveau de service quant à l'entretien des espaces publics par les travaux publics. La Ville fait des liens avec les Services de travail de rue pour ramasser le matériel d'injection souillé retrouvé dans des espaces publics.	Élaborer un protocole pour la gestion et le ramassage des seringues dans l'espace public. Une entente entre le milieu public, communautaire et municipal sera nécessaire.

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
Assurer un accès équitable aux services municipaux (parcs, bibliothèques, loisirs, vie communautaire, transport en commun, etc.)	- Mise en place du projet d'intervention en bibliothèque à Chicoutimi pour favoriser la cohabitation et la sécurité des usagers par la présence de travailleurs de rue. - Aménagement d'un parc très fréquenté par les PSI; - Projet sociocommunautaire qui déploie des équipes d'intervenants dans les parcs et espaces publics; - En continu, on identifie ou évalue les besoins et enjeux liés à l'accès équitable de nos infrastructures pour toute clientèle, incluant celles vulnérables (ex. : ajout caméras, bloc sanitaire, etc.).	
Travailler de concert avec les groupes communautaires pour offrir une réponse aux besoins spécifiques de divers groupes au sein des communautés	Le conseiller communautaire a pour rôle d'être répondant d'organismes, d'accompagner et de conseiller les groupes communautaires dans l'identification des besoins et la réflexion sur les pistes de solutions. Il travaille dans le respect des rôles et mission de chacun. Fait les liens avec les bonnes instances (privées, publiques, municipales, etc.) au besoin.	Avec la nouvelle réalité de l'itinérance et de la sécurité des milieux à Saguenay, nous avons constaté que cela occupe une tâche presque à temps plein alors que la conseillère (poste cadre gestionnaire) doit piloter de nombreux autres dossiers. Une ressource dédiée à ces dossiers serait requise.
Mettre en œuvre des mesures favorisant la cohabitation harmonieuse et l'inclusion sociale dans l'espace public, la mobilisation des équipes municipales, selon les besoins, ainsi que la communication avec la population	- Consulter et rencontrer des organismes et/ou leur clientèle pour identifier les enjeux et besoins. - Par le biais des comités d'experts ponctuels, des citoyens, commerçants, organismes et usagers d'espaces publics sont rencontrés. - Lors d'enjeux, nous participons à l'identification de solutions (aménagement urbain, services, etc.) et faisons les liens avec les instances décisionnelles pertinentes en vue d'apporter des améliorations.	
	- Développer des stratégies de communication et outils permettant la prévention, la sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse dans l'espace	Des financements permettant de développer des outils de communication adaptés à la

Rôles et responsabilités des municipalités	Ce que la Ville de Saguenay fait déjà	Ce qui serait souhaitable ou à considérer
	public (séance d'information, dépliants, tournée de représentation, consultations, etc.). - Outiller les acteurs du milieu (reprise de pouvoir sur des situations, formations, références, etc.).	réalité de Saguenay sont à considérer.
	Comité hebdomadaire Sécurité dans les parcs et milieux de vie : - Effectuer une analyse systémique des enjeux de sécurité dans les espaces publics et parcs, établir des stratégies préventives; - Mettre en place en collaboration avec les partenaires des actions pour diminuer ou éliminer les problématiques de sécurité (ajout éclairage, élagage, interventions sociales ou policières, etc.).	Obtenir une aide financière gouvernementale pour soutenir les actions d'aménagements, d'achats de biens et services liés aux enjeux d'itinérance, de dépendance et santé mentale.
	- Mise en place d'un projet de mixité sociale et d'un processus de traitement des requêtes; - Rencontrer des propriétaires privés en lien avec des enjeux de sécurité; - Élaborer des stratégies en partenariat avec la police et organismes pour sécuriser les lieux environnants et identifier les pistes de solutions autres qui contribueront favorablement aux situations problématiques; - Effectuer de la médiation sociale et rassembler les partenaires pour mettre les bons filets de sécurité.	Obtenir une aide financière gouvernementale pour soutenir les actions visant l'écoute des requérants, le traitement des plaintes, l'analyse des problématiques et la mise en place d'actions liées aux enjeux d'itinérance, de dépendance et de santé mentale.

Enjeux, défis et problèmes identifiés

Conséquences et enjeux dans la communauté désignée de Saguenay :

- **Enjeux économiques :** Perte de revenus, bris et réparations, diminution d'achalandage, déménagement ou relocalisation, perte de services, etc. Voici quelques exemples :
 - Des commerces qui ont subi des désordres publics, des bris, du vandalisme, des situations de désinhibition;
 - Des personnes qui se retrouvent à la rue, dans les habitations ou situations extrêmement précaires, insalubres, inadéquates;
 - La Ville qui a dû entreprendre une campagne de sensibilisation pour contrer le vandalisme dans ses espaces;
 - La Ville qui a dû mettre sur pied un projet d'intervention en bibliothèque pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance et/ou de consommation qui venaient s'y réchauffer ou s'y rafraîchir, amenant des conflits d'usage.

- **Enjeux sociaux et perceptuels :** Peur, diminution du sentiment de sécurité et du sentiment d'appartenance, besoins de démystifier les clientèles (itinérance, dépendance, santé mentale), environnement sécuritaire, cohabitation, répondre aux besoins de bases (logement, nourriture, vêtements, hygiène), acceptation sociale, rejet, détresse, agressivité, violence ou comportement inopportun dans des espaces publics, hausse de la consommation de drogue, consommation dans des endroits publics à la vue de clientèles vulnérables (ex. : enfants), risques socio-sanitaires, etc. Voici quelques exemples :
 - Multiplicité des campements de fortune en été et en hiver;
 - Refus de certaines personnes à aller vers les services;
 - Amasement compulsif, rebus, déchets;
 - Possession d'armes prohibées pour se défendre ou pour les besoins de base (construire un abri, manger);
 - Des seringues et du matériel de consommation trouvés dans des aires de jeux, des boisés ou espaces à proximité d'habitations, d'écoles, etc.
 - Des cas d'enfants qui se sont piqués accidentellement sur une seringue;
 - Des médias qui dépeignent négativement les situations, les individus et qui contribuent à augmenter un sentiment d'insécurité et les préjugés envers des clientèles amalgamées (santé mentale, dépendance, itinérance);

- **Enjeux des organisations** : rareté de la main-d'œuvre, financement, volontariat de la clientèle, capacité d'accueil, accès aux services, formation, etc. Voici quelques exemples :
 - Personnel manquant ou changeant;
 - Conditions de travail difficiles (faisant face à la détresse humaine);
 - Financement par projet qui n'assure pas de sécurité à long terme;
 - Incapacité d'agir si la personne refuse les services ou traitements offerts;
 - Du personnel subissant des violences : la Ville a aussi mis en place une campagne sur la civilité en bibliothèque;
 - De la désorganisation de clientèles bénéficiant de traitements de substitution aux opioïdes dans les établissements pharmaceutiques.

- **Enjeux légaux et juridiques** : Droits de la personne (entre autres, le droit au logement), gestion des campements et du matériel (procédures complexes, jurisprudence, etc.), ordonnance de traitement et d'hébergement, éviction de logement, P-38, sentence par le Tribunal administratif du Québec;
 - Augmentation de la détresse et des désordres publics modifie les milieux de vie et amène la municipalité à devoir être de plus en plus présente et en action autour de ces enjeux.

Clientèles touchées par les enjeux :

- Personnes en situation de vulnérabilité (en situation d'itinérance ou à risque, ayant un problème de santé mentale, de dépendance ou de déviance, etc.);
- Personnes faisant preuve de comportements inopportuns, d'incivilités, d'actes délinquants, de non-respect des règlements en vigueur;
- Institutions et établissements publics;
- Commerçants;
- Propriétaires d'immeubles (résidentiel et commercial);
- Regroupements et citoyens;
- Organismes;
- Municipalité.

Besoins identifiés* liés aux enjeux et pistes d'action

**Besoins identifiés lors des entretiens semi-dirigés réalisés auprès de 342 personnes, dans tous les secteurs d'activités, dans le cadre du diagnostic local de sécurité des milieux de vie.*

1. Soutien financier limité des municipalités auprès des organismes communautaires

- Chaque année, la Ville de Saguenay, par le biais de sa politique de reconnaissance et de soutien des organismes, analyse les demandes déposées par les organismes communautaires, adopte et verse des subventions en guise de soutien financier à la mission des organismes. En 2026, plus de 1,6 millions \$ ont été octroyés. Malgré l'ampleur de la contribution financière de la Ville de Saguenay, les besoins financiers des organismes communautaires augmentent sans cesse, particulièrement en ce qui concerne les organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables.

2. La gestion des campements et des biens trouvés dans l'espace public

- La multiplication du nombre de campements sur son territoire, la complexité des situations vécues, les problématiques de cohabitation en lien avec la présence de campements et la pression sur les services municipaux ont amené la Ville à élaborer une procédure de gestion des campements sur le domaine public et le domaine privé.
- Les multiples démarches nécessaires au traitement des dossiers liés aux campements nécessitent une mobilisation municipale importante, une coordination des acteurs impliqués, une concertation avec les partenaires du milieu et une sensibilité aux vulnérabilités et situations complexes que peuvent vivre les occupants de ces campements.
- La nécessité d'une coordination municipale des actions à poser s'impose pour assurer une cohérence des actions, un respect des lois et règlements ainsi qu'une prise en compte des bonnes pratiques en la matière et des besoins des personnes en situation d'itinérance.
- Un manque de repères, d'orientations gouvernementales et de soutien financier dans le déploiement des efforts sont observés.

3. Détresse psychologique

- Travailler avec les personnes impactées par la problématique (citoyens, commerçants) sur la stigmatisation des personnes en situation de vulnérabilité, en situation d'itinérance ou à risque de l'être afin de les soutenir, les informer,

les éduquer et démystifier cette nouvelle réalité pour favoriser la cohabitation et le vivre-ensemble.

- Valoriser et favoriser la reprise en main des personnes en situation de vulnérabilité en leur offrant un lieu d'appartenance, la possibilité de travailler leur estime de soi et tendre vers un projet de vie structurant.
- Développer des outils et formations de ressourcement pour contrer l'épuisement, la gestion du stress, la cohabitation sociale, la santé mentale, la toxicomanie de même que des outils d'interventions, d'actions et de façons de réagir face à des personnes en situation de vulnérabilité.
- Faire connaître les services publics et communautaires.
- Faire de la prévention et de l'intervention chez la clientèle 8 à 10 ans qui ont développé des comportements délinquants, mais également chez les adolescents et les adultes.
- Profiter de l'accompagnement proposé par les organismes communautaires et les programmes d'aide aux employés.
- Utiliser les leviers légaux pour stabiliser une personne en détresse psychologique.
- Favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de mobilisation citoyenne et de soutien psychosocial par de la prévention universelle, la reconnaissance précoce des signes, l'intervention bienveillante, la reconnaissance des résistances et éviter les interventions contre-productives.

4. Multi-addictions

- Avoir accès aux centres de traitement des dépendances en temps réel, à l'hébergement et aux suivis post-thérapie (interne et externe).
- Favoriser l'intervention en continuum de services pendant les programmes thérapeutiques (avec ou sans hébergement), mais également après.
- Accroître le nombre de suivis à la clinique de la douleur, puisque la souffrance physique est souvent un facteur contributif au développement de la dépendance de la personne.
- Avoir accès à de l'hébergement après la thérapie, avec ou sans supervision, qui permettrait à la personne de s'outiller pour s'adapter graduellement à la société, puis d'être accompagné en amont pour éviter une désorganisation et la consommation.
- Orienter le citoyen pour qu'il puisse dénoncer des situations de consommation aux bons services et qu'il puisse mieux comprendre les enjeux.

- Revoir l'offre de services existante en s'inspirant de programmes ou projets existants au Québec comme le « Programme d'accompagnement justice et dépendance – volet Équité jeunesse (PAJ-EJ) ».

5. Le logement

- Développer des projets d'habitation abordable dédiés à des clientèles spécifiques, avec une équipe d'intervention spécialisée (pour soutien psychosocial, cohabitation, maintien au logement, etc.).
- Favoriser les projets de sortie en réinsertion dans les maisons de transition pour permettre à la personne incarcérée de s'investir dans un projet de réinsertion sociale qui favorisera la remise en question de ses choix de vie, travaillera ses facteurs de risque, puis lui permettra de se réadapter graduellement au vivre-ensemble en société.
- Structurer les projets de sortie d'hôpital pour permettre à la personne qui sort de psychiatrie de se réadapter graduellement en société, de travailler l'hygiène de vie et d'agir en amont pour éviter la désorganisation.
- Attitrer des intervenants aux résidences pour assurer la continuité dans les couloirs de services.
- Favoriser les plans de services individualisés multisectoriel (encourager la concertation entre les divers types d'intervenants) qui permet d'agir en amont, avant la désorganisation, et de travailler la concomitance (itinérance, santé mentale et dépendance).

6. L'escalade de la violence chez les personnes en situation de vulnérabilité

- Les défis sociaux résident dans le fait qu'elles peuvent avoir des réactions fortes lorsqu'elles se sentent ou se font menacées par l'autorité (intervenants, policiers, agents de sécurité, etc.), qu'il y a une absence de craintes quant aux conséquences humaines et légales et une banalisation de la violence.
- Les pistes d'action souhaitables seraient d'assurer la prise en charge des personnes aux comportements problématiques afin d'amorcer rapidement un processus de réhabilitation avant la cristallisation des comportements pour briser le cycle délictuel du délinquant.

Recommandations sur les pistes d'action

- 1. Initiatives, pratiques, projets et actions déjà en place dont les impacts ont été documentés et qui mériteraient d'être encouragés ou devraient recevoir un appui supplémentaire :**

Initiative	Description / Objectifs	Partenaires impliqués
Projet SAPORA	Équipe spécialisée pour appels liés à l'itinérance et à la santé mentale	Service de police (SPS), CIUSSS, OBNL
Projet UNIS	Co-intervention police-santé mentale, arrimage avec CIUSSS	Service de police (SPS), CIUSSS
Brigade de mixité sociale	Patrouilles mixtes policiers-intervenants sociaux, cellules de crise, accompagnement	Service de police (SPS), Ville, CIUSSS, OBNL
Opération visibilité	Patrouilles à pied et à vélo 12 mois par année	Service de police (SPS)
Équipe de cadets	Prévention et visibilité pour augmenter le sentiment de sécurité dans les parcs et espaces publics	Service de police (SPS)
Rencontres avec commerçants	Dialogue, rôles et responsabilités, et sensibilisation sur la cohabitation	Service de police (SPS), Ville, commerçants, Associations des centres-villes de Saguenay, Promotion Saguenay, Zone Talbot
Participation inter-villes	UMQ, École d'été, communautés de pratique inter-villes	Ville, Service de police (SPS), UMQ, villes partenaires
Projet sociocommunautaire	Intervenants en espaces publics (mai-août), prévention et accompagnement	Ville, OBNL, SPS
Fonds pour bâtir des communautés plus sécuritaires (FBCS) 2023-2026	Financement du ministère de la Sécurité publique : diagnostics de sécurité, mixité sociale, projet d'intervention en bibliothèque, TAPAJ, médiation, formations	Ville, SPS, CIUSSS, OBNL

Initiative	Description / Objectifs	Partenaires impliqués
TAPAJ Équitem	Programme de Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ), inclusion sociale	Équitem, Ville
Projet d'intervention en bibliothèque	Intervention sociale liée aux conflits d'usage et clientèles vulnérables	Service de travail de rue de Chicoutimi, Ville
Diagnostics de sécurité	Réalisés dans les 3 arrondissements : Chicoutimi, Jonquière et La Baie	Ville, commerçants, institutions, OBNL
Procédures de gestion des campements	Protocoles humanistes, santé-sécurité et salubrité	Ville, SPS, CIUSSS, OBNL
Cartographie points d'eau/sanitaires	Amélioration de l'accès aux services de base	Ville, CIUSSS, organismes de proximité
Guide d'intervention bienveillante	Outil pour citoyens et employés municipaux	Ville, SPS, CIUSSS, OBNL
CIUSSS – cellules de crise	Soutien clinique, arrimage santé-justice	CIUSSS, Ville, SPS
CIUSSS – Comité stratégique communauté désignée de Saguenay	Concertation locale des intervenants du CIUSSS, Ville de Saguenay et OBNL œuvrant en itinérance. Vision stratégique, plans de mesures grands-froids ou chaleur, plan d'action local	CIUSSS, Ville, SPS, OBNL
Travail de rue (Jonquière et Chicoutimi)	Intervention de proximité, réduction des méfaits, accompagnement	OBNL, Ville, CIUSSS
Équijustice / CLSC / CAVAQ	Médiation sociale, prévention jeunesse	OBNL, CIUSSS, écoles
Commerçants et associations	Participation aux diagnostics, cohabitation, partenaires employeurs (plateaux de travail TAPAJ)	Associations des centres-villes de Saguenay, Promotion Saguenay, commerces, Ville, SPS
Conférences de presse Ville–Police	Présentation des plans d'action	Ville, SPS
Plan de communication municipal	Messages ciblés pour commerçants et citoyens	Ville, SPS, CIUSSS, OBNL

2. Initiatives, pratiques, projets ou actions qui ne sont pas encore développés, mais permettraient de répondre aux enjeux énoncés :

En lien avec la municipalité :

- **Financement des municipalités pour l'enjeu de l'itinérance :**
 - Pour l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre d'un plan d'action municipal en matière d'itinérance et de cohabitation sociale : la Ville de Saguenay a amorcé la démarche et l'échéancier visé est d'adopter un plan d'action à la fin 2026 ou début 2027. Ce dernier sera concerté avec les acteurs du milieu. Agissant comme un outil de planification, entre autres, il nécessite une coordination et des moyens financiers pour assurer sa mise en œuvre.
 - Prendre en considération le coût humain de l'itinérance, puisque chaque personne en situation d'itinérance coûte aux municipalités approximativement 75 000 \$ par année² lorsqu'elle est dans la rue.
 - Optimiser les moyens, tant humains que financiers, pour soutenir adéquatement les efforts de prévention et de lutte contre l'itinérance, deux stratégies à combiner pour plus d'efficacité.

En lien avec les organismes œuvrant auprès des clientèles vulnérables :

- **Financement des organismes communautaires à la mission :**
 - La recherche constante de financement et la gestion complexe par projet ou programme ou créneau spécifique crée un stress financier et limite la capacité des organismes à effectuer une planification à long terme des services. En ayant des ententes de services sur un plus long terme (ex. : renouvelables aux 3 à 5 ans), cela apporterait de meilleures perspectives pour recruter, consolider l'expertise au sein de l'équipe et maintenir une stabilité des ressources au bénéfice de l'organisation et de la clientèle, parfois très vulnérable.
 - Privilégier le financement à la mission plutôt que par projet pourrait permettre aux organismes d'adapter leurs services aux besoins de leur clientèle qui est en constante évolution et réduirait le cloisonnement

² Philippe Gougeon, Guillaume Faucher, Ornella Waji, Cristina Ruscio et Richard Fahey de la firme Appeco, rapport final « État de situation et analyse d'impact des programmes de prévention et de lutte contre l'itinérance au Québec sur les municipalités », 13 septembre 2023.

des services où, lorsqu'elle ne rencontre pas les critères de financement, la personne se retrouve sans soutien.

- Décloisonner les ententes pour favoriser le travail de partenariat intersectoriel. Établir des ententes entre les organisations afin de mettre les conditions favorables aux évaluations communes et aux suivis de problématiques concomitantes.

Pour la population impactée :

- **Volet soutien :**

- Offrir des services aux citoyens, employés, commerçants qui se sentent démunis devant l'explosion du phénomène de l'itinérance.
- Offrir des services favorisant la cohabitation sociale, qui facilite la compréhension de la problématique, l'identification des façons d'agir, la possibilité de s'exprimer sur celle-ci.
- Cette intervention vise une approche en bienveillance qui permet de déconstruire la stigmatisation envers les personnes en situation de vulnérabilité, mais également de pouvoir ventiler sur ce qui est vécu. Le fait de se sentir écouté et considéré change le regard et, la majorité du temps, la personne devient plus compréhensive face à cette détresse humaine. Les rencontres d'entretiens semi-dirigés confirment que ce type d'approche serait un incontournable pour diminuer la tension des citoyens du centre-ville et favoriser le vivre-ensemble.

- **Volet formation :**

- Tenir des présentations, des rencontres individuelles ou de groupe selon les besoins exprimés.
- Développer des outils et des formations de ressourcement pour contrer l'épuisement, la gestion du stress, la cohabitation sociale, la santé mentale, la toxicomanie, le syndrome Diogène, la stigmatisation ainsi que le comment intervenir, agir et réagir face à des personnes en situation de vulnérabilité.

Pour les personnes en situation de vulnérabilité :

- **Volet adolescent :**

- Avoir davantage d'éducation à la santé mentale auprès des jeunes afin d'apprendre à gérer la détresse en faisant de la « prévention universelle » à l'école, tant au primaire qu'au secondaire et au cégep.

- **Volet adulte :**

- **Financer à la mission les programmes de Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ)** qui permet d'offrir un soutien financier ponctuel pour répondre aux besoins de base des personnes en situation de vulnérabilité et qui favorise la mise en action de la personne pour avoir une occupation, permettre d'améliorer sa confiance en soi et retrouver un sentiment de fierté et d'utilité, entre autres. À Saguenay, le programme TAPAJ Équitem a été mis en place en 2024. Bien que le financement à la mission ait débuté partiellement en 2026 (via TAPAJ Québec), la stabilité et la pérennité du programme ne sont pas assurées. Sa mission sociale fait que le programme ne peut s'autofinancer entièrement. Vu les retombées positives documentées depuis deux ans, la consolidation de leur financement à la mission est essentielle.
- Analyser la possibilité de relancer la collaboration entre la Ville de Saguenay, la cour municipale ainsi que le ministère de la Justice pour l'implantation à Saguenay du **Programme d'accompagnement justice et intervention communautaire (PAJIC)** afin d'offrir aux personnes vulnérables, vivant une situation d'itinérance par exemple, une solution de rechange à une poursuite pénale ou à des travaux compensatoires. La Ville de Saguenay est ouverte à implanter une telle mesure. En mai 2025, Mme Élisabeth Dufour, avocate à la Direction du soutien aux partenariats et aux programmes (DSPP) du ministère de la Justice a collaboré avec la cour municipale de la Ville de Saguenay dans l'intention de diffuser un appel d'intérêt auprès des organismes répondant aux critères du ministère. Cependant, la démarche a été arrêtée avant la publication de l'appel en raison de coupures gouvernementales. La Ville de Saguenay considère ce programme comme étant une mesure porteuse en justice alternative et souhaite poursuivre sa collaboration avec le ministère en vue d'implanter la mesure.
- La Ville de Saguenay a la volonté de trouver des solutions adaptées dans le traitement des dossiers judiciaires devant la cour municipale pour certaines clientèles ayant des besoins particuliers. C'est pourquoi elle souhaite que le gouvernement collabore avec elle dans l'implantation du **Programme de justice adaptée IMPAC** (Intervention Multisectorielle Programmes d'Accompagnement à la Cour municipale).
- Soutenir financièrement des initiatives d'information, de communication visant à démystifier les clientèles, éduquer et sensibiliser la population.

- **Concomitance (santé mentale et dépendance) et accès aux programmes thérapeutiques de dépendance :**
 - La Ville ne peut pas agir directement sur ce facteur contributif, si ce n'est de soulever aux instances gouvernementales qu'elles doivent rapidement se responsabiliser afin d'offrir les appuis nécessaires pour soigner les consommateurs en souffrance qui contribuent à la surcharge des intervenants du réseau, des services policiers et des organismes communautaires.
- **Les atouts de la collectivité (en lien avec les défis sociaux) :**
 - Miser sur les atouts de la collectivité déjà en place dans nos milieux par les organismes communautaires, par l'augmentation du financement à la mission des organisations.

Conclusion

À la lumière des constats, enjeux et besoins documentés, la Ville de Saguenay arrive à un point culminant où elle ne peut agir seule devant l'ampleur des défis et, par conséquent, confirme la nécessité de se doter une planification structurée par la mise sur pied d'un plan d'action en matière d'itinérance pour lequel des financements provinciaux sont requis.

De plus, l'exercice a permis de mettre en valeur le fait que chaque acteur de notre collectivité possède ses propres leviers par sa mission, son rôle et ses responsabilités, et que ceux-ci doivent être mis à contribution pour une meilleure complémentarité, efficacité et optimisation des retombées.

Ce mémoire visait à exposer l'état de situation vécue à Saguenay pour démontrer la nécessité d'avoir les moyens de ses ambitions afin de contribuer de façon durable à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, de façon concertée et coordonnée à l'échelle municipale.



Il devient primordial de mettre à profit toutes les forces de la communauté pour le bien-être de la population. C'est ensemble, appuyé financièrement par le gouvernement provincial et fédéral, que nous pourrons éliminer les barrières, être innovant, construire un avenir plus épanouissant ainsi que des milieux de vie accessibles, sécuritaires et inclusifs pour notre communauté Saguenéenne.